

News Release

Department of  
External  
Affairs



Communiqué

Ministère des  
Affaires  
extérieures

Nº 035

Le 8 février 1988

UNE CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE S'APPRÊTE À ADOPTER  
UN NOUVEL INSTRUMENT PROPOSÉ PAR LE CANADA POUR LA  
RÉPRESSION DES ACTES ILLICITES DE VIOLENCE  
DANS LES AÉROPORTS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui la convocation d'une Conférence diplomatique, qui se tiendra au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à Montréal, du 9 au 24 février prochain.

Cette Conférence fait suite à la proposition du Canada, adoptée par la 26e Assemblée de l'OACI en septembre 1986, d'élaborer un nouvel instrument visant à éliminer les lieux de refuge pour les responsables d'actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale. Le gouvernement canadien a pris cette initiative après les attentats tragiques dirigés contre les aéroports de Rome et de Vienne en décembre 1985, conformément à sa politique de participation aux efforts internationaux pour la mise en place de mesures supplémentaires de lutte contre le terrorisme.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada